

Annonce des décisions des collèges électoraux

Présidence: M. Elmiger, Président de la Conférence

Le Président

Conformément au paragraphe 5 de l'article 54 du Règlement de la Conférence, je vais maintenant annoncer les décisions des trois collèges électoraux concernant la composition du groupe gouvernemental, du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs au Conseil d'administration.

Par une lettre datée du 10 juin 2019, le collège électoral gouvernemental a confirmé la désignation du Chili en tant que membre titulaire, afin de pourvoir le siège laissé vacant par l'Argentine.

Par une communication datée du 14 juin 2019, le collège électoral des employeurs a confirmé les quatre désignations suivantes:

- M. Pablo Dragún (Argentine) en tant que membre adjoint, en remplacement de M^{me} V. Giulietti (Argentine);
- M. Thomas Mackall (Etats-Unis) en tant que membre titulaire, en remplacement de M. E. Potter (Etats-Unis);
- M. Jože Smole (Slovénie) en tant que membre adjoint, en remplacement de M^{me} L. Horvatić (Croatie);
- M^{me} Joséphine Noro Andriamamonjariison (Madagascar) en tant que membre adjointe, en remplacement de M. H. Diop (Sénégal).

Par une communication datée du 19 juin 2019, le collège électoral des travailleurs a confirmé les deux désignations suivantes:

- M. Richard Wagstaff (Nouvelle-Zélande) en tant que membre titulaire, en remplacement de M^{me} G. Kearney (Australie);
- M. Magnus Norddhal (Islande) en tant que membre adjoint, en remplacement de M. J. E. Ohrt (Danemark).